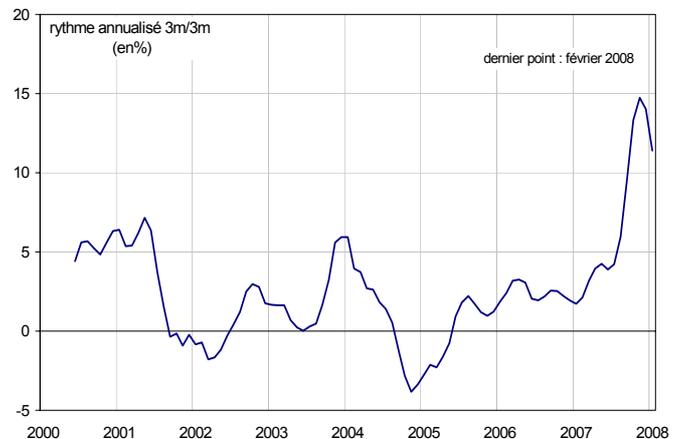


Doit-on craindre une persistance des tensions inflationnistes liées au dynamisme des prix agricoles ?

- Les années 2006 et 2007 ont été marquées par de fortes hausses des prix des matières premières agricoles. Ces évolutions ont des causes aussi bien conjoncturelles que structurelles, de sorte que les prix de ces produits pourraient rester durablement élevés, avec une forte volatilité. Plusieurs régions exportatrices, notamment l'Australie et l'Europe, ont été récemment touchés par des événements climatiques. Les productions céréalière et laitière ont donc baissé, diminuant les stocks et créant des tensions sur les marchés mondiaux. Par ailleurs, de nouvelles crises sanitaires ont perturbé les marchés des produits animaux en modifiant les flux commerciaux. De manière plus structurelle, les années récentes ont été marquées par une croissance importante de la demande mondiale de produits alimentaires. Ceci s'explique par le développement des économies des pays émergents qui entraîne une modification des habitudes alimentaires et par le développement des biocarburants.
- La hausse du cours des matières premières agricoles s'est progressivement diffusée aux coûts de production des industries agro-alimentaires : les prix de ces produits ont alors sensiblement accéléré au deuxième semestre 2007. Enfin, cette accélération s'est transmise aux prix payés par les consommateurs : les prix alimentaires sont ainsi passés dans l'hexagone d'un taux de croissance annuel de 0,8% à l'été 2007 à près de 5% en février 2008. Cette accélération résulte largement du renchérissement des matières premières agricoles, elle peut aussi révéler des changements des comportements de marge sans qu'il soit possible d'en quantifier l'impact.
- En France, la nouvelle réforme des relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs dans la grande distribution introduite par la «loi Chatel» qui est entrée en vigueur le 1er mars devrait alléger les pressions à la hausse sur les prix. En outre, au vu de l'affaiblissement récent de la dynamique des prix de production des IAA, il semble que le pic du choc soit derrière nous (cf. graphique).

Dynamique de court terme des prix de production des produits des IAA



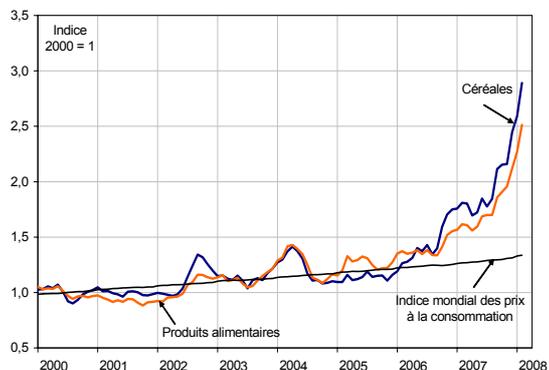
Sources : Série CVS, calcul DGTPPE.

1. La hausse récente des prix agricoles s'explique par un déséquilibre entre une demande structurellement en forte croissance et une offre volatile qui peine à s'ajuster

1.1 La hausse des prix agricoles est globale mais elle touche davantage les produits végétaux que les produits animaux

L'année 2006 a été marquée par une accélération des prix mondiaux des produits de base agricoles qui augmentaient modérément depuis une quinzaine d'années.

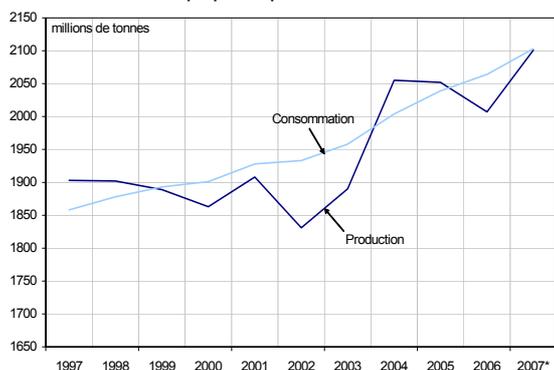
Graphique 1 : indice du prix mondial des matières premières agricoles



Source : IFW, FMI.

Deux raisons expliquent cette évolution : d'une part, le monde a été touché, au cours des dernières années, par des événements exceptionnels, notamment climatiques ; d'autre part, le marché des matières premières agricoles est de plus en plus mondialisé. Le lien entre l'ouverture aux échanges et la volatilité ne fait pas consensus : l'augmentation de la taille du marché permet d'amortir les chocs, mais lorsque plusieurs pays ayant un poids important dans les échanges peuvent subir simultanément des aléas, les effets sur les prix sont amplifiés.

Graphique 2 : équilibre mondial offre-demande de céréales



Source : FAO.

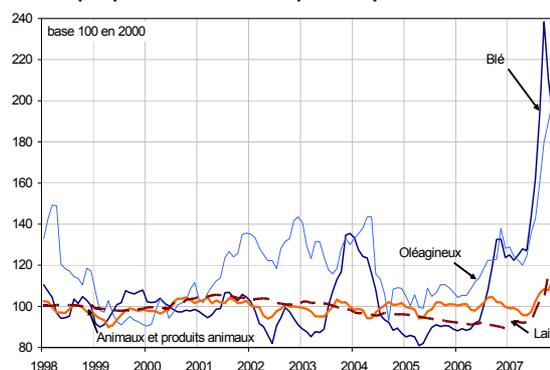
Au total, la hausse des prix agricoles provient d'un déséquilibre offre-demande persistant depuis la fin des années 1990. Ce déséquilibre a plusieurs origines : certaines conjoncturelles, touchent principalement l'offre, et d'autres plus structurelles, concernent surtout la demande (voir graphique 2). La situation actuelle illustre

parfaitement la «loi de King»¹ selon laquelle, en cas de déficit de l'offre dans le secteur agricole, la variation des prix consécutive est plus que proportionnelle, en valeur absolue, à celle de la production du fait de l'inélasticité de la demande des consommateurs par rapport au prix de ces produits.

L'Europe et la France n'échappent pas à cette tendance, principalement dans les secteurs des céréales et des oléagineux (respectivement +105% et +92% entre juin 2006 et décembre 2007 en France). La hausse des prix des produits animaux ne concerne en revanche que certains produits (lait ou volaille).

En Europe, cette forte hausse fait suite à une longue période de baisse en raison des gains de productivité dans le secteur et des politiques communautaires de baisse des prix d'intervention². Les prix européens ont aujourd'hui quasiment rejoint les prix mondiaux.

Graphique 3 : évolution des prix à la production en France



Source : INSEE.

1.2 Des facteurs conjoncturels touchant les pays largement exportateurs affectent l'équilibre offre-demande au niveau mondial

• Des événements climatiques ont induit une baisse de l'offre de céréales en 2006 et 2007

Les aléas climatiques ont un impact majeur sur la production agricole, et par conséquent sur les équilibres de marchés et les prix. En 2006, plusieurs grands pays exportateurs de céréales (en Océanie et en Europe de l'Ouest) ont été touchés par des aléas climatiques réduisant fortement les disponibilités en céréales sur les marchés internationaux. Finalement, la récolte mondiale de blé de l'année 2006 a baissé de 4% (production estimée à 593 millions de tonnes), conduisant ainsi à un déficit de 17 millions de tonnes par rapport à la demande potentielle. La production de colza stagne et ne satisfait pas la croissance de la demande, alimentée notamment par le développement des biocarburants.

(1) Du nom d'un généalogiste britannique (1648-1712), haut fonctionnaire et l'un des premiers statisticiens économiques du monde moderne.

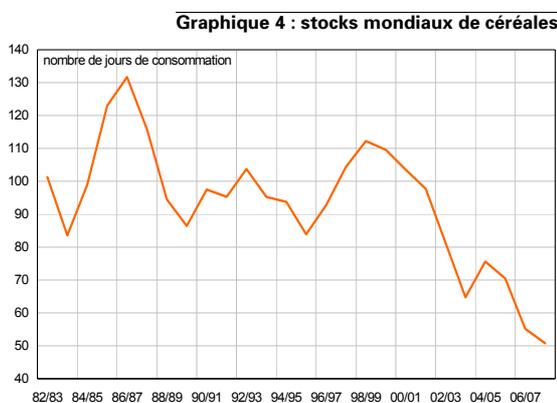
(2) Prix minimum garanti de rachat public fixé par la Commission pour les produits agricoles.

L'Organisation météorologique mondiale observe que l'année 2007 correspond aux climats les plus «extrêmes» enregistrés jusqu'alors : vagues de froid en Amérique du Sud, moussons asiatiques sévères, sécheresse en Australie, vagues de chaleur en Europe de l'Est, fortes pluies en Grande-Bretagne. A ce stade, ces événements sont considérés comme conjoncturels (cf. 1.4 sur le changement climatique).

La FAO estime que la production de céréales pour 2007 reste en forte augmentation par rapport à 2006 (+4,6%). Ces événements climatiques l'ont néanmoins conduite à un niveau inférieur à ce qui avait été prévu à partir des surfaces mises en production.

- **Les stocks de céréales sont historiquement bas**

Le déséquilibre offre-demande est illustré par une forte baisse des stocks mondiaux de céréales à partir du début des années 2000. Ces stocks, rapportés à la consommation mondiale, ont diminué de 55% depuis 10 ans (graphique 3). Le faible niveau des stocks ainsi atteint amplifie la réaction du prix au déséquilibre.



Source : US Department of Agriculture

- **Plusieurs crises sanitaires ont touché le marché de la viande**

Les échanges internationaux de viandes sont intenses, mais peuvent être limités par des contraintes sanitaires et des règles strictes concernant la «traçabilité» des produits. Le marché de la viande bovine a connu des prix élevés en 2006, du fait d'une demande soutenue au niveau mondial, liée en partie à un report de consommation de la viande de volaille vers la viande bovine, lors de la crise de la grippe aviaire. En 2007, les flux commerciaux ont, à nouveau, été perturbés pour des raisons sanitaires (fièvre aphteuse au Brésil et fièvre catarrhale ovine en Europe). L'évolution des prix est ainsi perturbée, notamment dans les pays touchés par les problèmes, où les prix sur le marché intérieur subissent des pressions à la baisse alors que les prix des produits importés en provenance des pays exportateurs non touchés (comme l'Argentine) sont en hausse sensible.

- **Les évolutions dans le secteur laitier ont été influencées par des facteurs exceptionnels**

La situation du marché laitier a été exceptionnelle en 2007. En effet, les cours des produits industriels laitiers (beurre et poudre de lait qui constituent l'essentiel des produits laitiers faisant l'objet d'échanges sur les marchés mondiaux) ont augmenté de près de 70% entre les mois de mars et de juillet en France. La tendance est la même sur les cours mondiaux. Ceci s'explique par une demande soutenue (voir plus loin) et une offre particulièrement faible dans les grands pays exportateurs en raison notamment :

- de la sécheresse en Océanie,
- d'une diminution du troupeau laitier en Europe en 2006 liée à des prix alors élevés pour la viande et peu attractifs pour le lait,

Le déséquilibre offre-demande s'est cependant considérablement réduit depuis le mois de décembre 2007 en raison d'une augmentation de l'offre stimulée par les cours élevés.

1.3 Une demande structurellement croissante face à une offre contrainte

La demande mondiale est tirée par le développement économique des pays émergents

- **Le développement économique des pays émergents, avec une croissance démographique qui reste élevée, a un impact important sur la demande mondiale via une augmentation de leurs importations de matières premières agricoles et une diminution de leurs exportations. A titre d'exemple, la Chine est devenue importatrice nette de produits agricoles depuis 2004.**

Dans la majorité des pays émergents, le développement économique se traduit par une modification des habitudes alimentaires des populations bénéficiant d'une hausse des revenus. Aux calories d'origine végétale, les populations substituent de plus en plus des calories d'origine animale (viande et produits laitiers). Or, la production d'une calorie de viande bovine nécessite la consommation de 9 à 12 calories végétales par bovin ce qui conduit à une forte augmentation de la demande en céréales et en oléo-protéagineux pour l'alimentation animale.

- **Le développement des utilisations non alimentaires des produits agricoles participe à l'augmentation de la demande**

Le développement des biocarburants au niveau mondial conduit à mobiliser les capacités du secteur agricole pour fournir de l'énergie : céréales ou plantes sucrières pour l'éthanol et oléagineux pour l'ester d'huile végétale. Ce développement des biocarburants est promu par des aides publiques. D'autres débouchés non alimentaires stimulent également la demande agricole : la valorisation de la biomasse³ et le développement de la chimie verte.

La moitié de la production de canne à sucre brésilienne est destinée à la production d'éthanol de même que 20% du

(3) La valorisation de la biomasse concerne la production d'électricité ou de chaleur hors marché (bois énergie, huile végétale pure, méthanisation, valorisation thermique des déchets agricoles).

maïs américain⁴. La filière bioéthanol américaine devrait augmenter sa consommation de maïs de 60% en 2007 en passant de 54 à 86 millions de tonnes, réduisant ainsi fortement les quantités disponibles pour les exportations de maïs. En Europe, la moitié de la production de colza est absorbée par la production de biodiesel.

- **Une offre sous contrainte et peu réactive**

Dans les pays développés et les grands producteurs de céréales, les rendements ont connu des taux de croissance élevés lors des dernières décennies. Depuis quelques années, on observe toutefois une diminution des rendements en Europe (les rendements céréaliers dans l'UE15 sont revenus au niveau de 1995). Ceci peut s'expliquer par plusieurs facteurs : un prix des céréales peu rémunérateur jusqu'en 2006 ayant incité les agriculteurs à limiter leur recours aux intrants, une meilleure prise en compte de l'environnement dans la Politique Agricole Commune et des choix de société impliquant une moindre utilisation de pesticides et une quasi absence d'OGM⁵. De plus, les stocks de terre mobilisables sans conséquences néfastes pour l'environnement sont relativement limités dans le monde.

Enfin, la longueur du cycle de production en agriculture ne permet pas l'adaptation rapide de l'offre. Des ajustements de faible ampleur sont possibles rapidement, mais un accroissement significatif de l'offre (mise en culture de nouvelles terres, modification des modes de culture, augmentation du cheptel bovin) nécessite plusieurs années.

1.4 Le déséquilibre offre-demande devrait perdurer mais à un niveau plus faible qu'aujourd'hui

- **Les politiques publiques visent à limiter la hausse des prix agricoles dans l'UE**

Face à la tension des marchés, la Commission européenne a pris plusieurs mesures :

- Le taux de jachère obligatoire est passé de 10% à 0% pour la campagne 2007/2008 ce qui pourrait augmenter la récolte de céréales de 4%, soit 10 millions de tonnes supplémentaires d'après la Commission;
- Plus de 8 millions de tonnes de stocks publics de céréales communautaires ont été remis en vente en 2006/2007⁶ ;
- Les droits de douane sur les céréales ont été supprimés en décembre 2007 pour un an ;
- Dans le secteur laitier, le Conseil Européen vient d'adopter la proposition de la Commission d'augmenter les quotas de 2% à partir d'avril 2008.

- **Dans les années à venir, les prix agricoles devraient se stabiliser à un niveau supérieur à celui des dix dernières années.**

La prégnance des facteurs structurels dans la hausse de la demande mondiale agricole devrait entretenir sa progression dans les prochaines années. Michel Griffon⁷ estime ainsi que la production agricole devra doubler d'ici 2050 pour répondre à la demande des 9 milliards d'êtres humains.

De même, la demande de matière agricole à destination non alimentaire devrait continuer de croître. D'après l'OCDE, en l'état actuel des objectifs fixés, notamment par les États-Unis et l'UE, en termes d'incorporation de biocarburants dans les carburants classiques, la récolte de maïs américain destinée à la production d'éthanol devrait doubler entre 2006 et 2016.

Face à une demande soutenue, l'offre devrait augmenter dans les prochaines années sous l'effet de plusieurs facteurs :

- l'introduction de nouvelles techniques culturales, notamment dans les pays en développement, qui permettrait selon certains experts⁸ de doubler les rendements pour la moitié des agriculteurs dans le monde et à l'Afrique Sub-saharienne de rattraper en partie son retard ;
- la hausse des prix des céréales qui rentabilise la mise en culture de davantage de terres ;
- une accélération du progrès technique concernant les semences.

Les prix devraient donc tendre vers un niveau inférieur à ceux de l'année 2007. Dans le cas du blé, le prix moyen de 2007 (en dollars) s'est situé 40% au dessus du niveau moyen des 10 dernières années (en termes réels). L'OCDE prévoit que sur les 10 prochaines années, ce prix sera supérieur de presque 30% à celui des 10 dernières années, soit 10% plus bas que le niveau de 2007.

- **Le changement climatique devrait induire une volatilité importante des cours des matières premières**

Le changement climatique pourrait augmenter la fréquence des événements climatiques exceptionnels, mais aussi, couplé à la mondialisation des échanges, favoriser l'apparition de nouveaux problèmes sanitaires dans le monde. Les grands équilibres décrits précédemment devraient donc être affectés par ces phénomènes aussi bien pour les productions végétales qu'animales. Tant que les stocks mondiaux ne sont pas reconstitués, tout déséquilibre offre-demande aura un impact très fort sur les prix.

(4) Cf. Berger (2007) : «Les marchés agricoles en 2006 : envolée des prix», *INSEE Première n°1141, Juin 2007*.

(5) Une partie importante des efforts de recherche d'amélioration variétale passe par ce type de technologie.

(6) Les marges de manœuvre sont maintenant très limitées car le volume de ces stocks ne s'élevait plus qu'à 2,4 millions de tonnes au début de la campagne 2007/2008 (soit 1% de la récolte).

(7) Responsable du département «agriculture et développement durable» au sein de l'Agence Nationale de la Recherche. Auteur de «Nourrir la planète», *Odile Jacob, Paris, 2006*.

(8) Voir notamment Mazoyer (2006) : «La facture agricole et alimentaire mondiale», *Ed Universalis*. Marcel Mazoyer est professeur émérite à AgroParisTech.

Encadré 1 : Le poids des produits alimentaires dans l'indice des prix

En France, les produits alimentaires à la consommation représentent 16,3% de l'indice des prix total et sont scindés en trois grands sous-postes : les produits alimentaires frais composés des fruits et des légumes, les viandes et enfin le poste des produits alimentaires «hors frais hors viande» composé des produits transformés (essentiellement les pains et produits céréaliers, les produits laitiers et les boissons).

Les prix des produits frais sont les plus volatiles car saisonniers et sujets directement aux aléas climatiques. Cependant leur poids est faible (3,9% de l'indice des prix total en 2007 contre 12,4% pour le reste de l'alimentaire). Ce sont donc les viandes (4,4%) et les produits alimentaires transformés (8%) qui pèsent le plus sur l'indice des prix à la consommation.

Une comparaison internationale des structures de consommation montre cependant que les risques inflationnistes que fait peser une accélération des prix alimentaires sont nettement moindres dans les pays développés, et notamment en Europe, compte tenu du faible poids de l'alimentation dans l'indice des prix global (tableau 1). Dans les pays en développement comme la Chine, l'impact des produits alimentaires sur l'inflation totale est bien plus important.

Tableau 1 : poids des produits alimentaires

	Poids des produits alimentaires dans l'indice des prix
Zone euro	16%
<i>dont France</i>	16%
<i>dont Allemagne</i>	12%
<i>dont Italie</i>	18%
<i>dont Espagne</i>	20%
Royaume-Uni	11%
États-Unis	15% ^a
Japon	20%
Chine	environ 40% ^b

- a. Y compris tabac et alcool qui pèsent environ 4% dans l'inflation totale en zone euro.
 b. Le poids des différents biens dans l'indice chinois n'est pas une information publique. On donne donc ici un ordre de grandeur tiré de la structure des dépenses de consommation des ménages urbains et ruraux (source : *National Bureau of Statistics*).

2. La diffusion de la hausse des prix agricoles le long de la chaîne de production des produits alimentaires transformés a conduit à une forte progression des prix à la consommation fin 2007-début 2008

2.1 Alors que depuis 2004, la contribution des prix alimentaires hors frais à l'inflation totale était faible, elle a eu tendance à croître sensiblement au cours de la seconde moitié de l'année 2007 en France et plus largement en zone euro

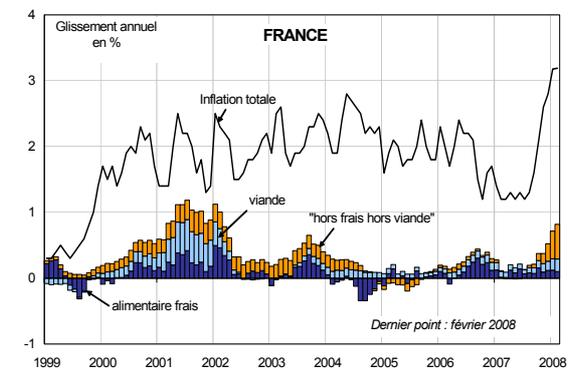
En France comme en zone euro, les prix de l'alimentation ont fortement contribué à l'inflation totale (cf. encadré 2) au début des années 2000 (contribution moyenne de 0,5 point d'inflation entre 2000 et 2003, graphiques 4 et 5). Cet impact inhabituellement élevé a été particulièrement fort en 2001, s'expliquant pour moitié par le renchérissement du prix des viandes qui ont connu une progression vigoureuse suite aux crises alimentaires de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) de fin 2000 et de la fièvre aphteuse de début 2001.

Après être revenus sur une tendance de long terme en 2002 et 2003, les prix de l'alimentaire ont décéléré à partir de 2004. En France, sous l'impulsion notamment des «accords Sarkozy» de juillet 2004 en faveur d'une baisse des prix dans la grande distribution puis des réformes successives du calcul du seuil de revente à perte dans la grande distribution (réformes de la «loi Galland», voir encadré 3), les prix de l'alimentaire «hors frais hors viande» (soit l'ensemble des produits alimentaires transformés issus de l'industrie agro-alimentaire) ont même contribué négativement à l'inflation totale en 2005.

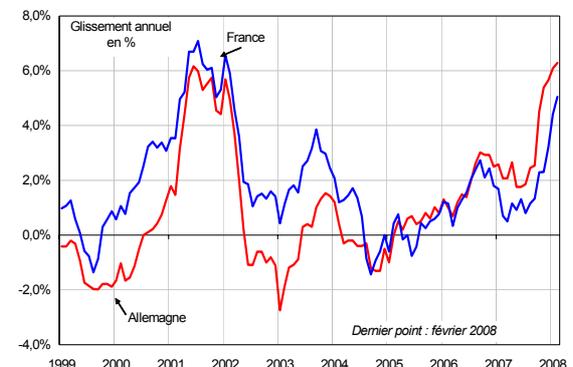
La fin de l'année 2007 a marqué une rupture avec la tendance à la modération des prix de l'alimentaire, qui ont subi à l'automne l'impact de la flambée des prix des matières premières agricoles telles que les céréales et les produits laitiers. Cette accélération des prix alimentaires

se retrouve également dans les autres pays européens en dépit de l'effet modérateur qu'a pu avoir l'appréciation de l'euro sur les cours mondiaux de ces produits pour la plupart libellés en dollars.

Graphique 5 : contributions des produits alimentaires à l'inflation totale



Graphique 6 : inflation alimentaire en France et en Allemagne de 1999 à 2008



Source des 2 graphiques précédents : données IPCH, Eurostat.

Encadré 2 : Évaluation de l'impact des prix énergétiques sur l'inflation alimentaire

Pour évaluer l'effet des prix de l'énergie sur le prix de consommation de l'alimentation, on a estimé le modèle suivant :

$$p^{alim} = c + \sum_{i=1}^4 \alpha_i \cdot p_{t-i}^{alim} + \sum_{i=0}^4 \beta_i \cdot p_{t-i}^{nrj}$$

où p^{alim} désigne la variation trimestrielle de l'indice des prix de consommation alimentaires et p^{nrj} celle de l'indice des prix de l'énergie. On complète les deux variables explicatives par une série de variables muettes, communes ou propres à chaque pays, permettant de tenir compte des effets des phénomènes exceptionnels ponctuels tels que les conditions climatiques ou des crises sanitaires. Ces variables muettes permettent d'identifier certains de ces phénomènes exogènes tels que les crises sanitaires de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) d'octobre 2000 et de la fièvre aphteuse de février 2001 ou les mauvaises conditions climatiques de l'hiver 2001-2002. L'équation est estimée sur la période 1999 T1 - 2006 T4.

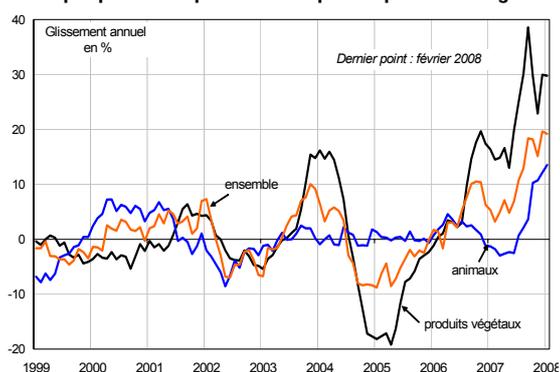
Des résultats d'estimation, il ressort qu'une augmentation de 10% des prix de l'énergie se traduit à terme par une hausse d'environ 3% des prix alimentaires au bout d'un an.

2.2 Les prix de production agricoles augmentent, principalement en réaction au renchérissement des prix matières premières agricoles

En décembre 2007, le prix de production agricole du blé tendre en France a progressé de +72,6% sur un an (correspondant à la progression de 70% du cours mondial du blé en euro sur la même période). Le prix des oléagineux (dont une partie de la production s'oriente vers la fabrication de biocarburants) a progressé de 64,3%, celui du lait de 21,4%.

De même, le prix des viandes, et notamment de celles issues de l'élevage hors sol⁹ (volaille, porc) subissent également la hausse du coût des consommations intermédiaires. En effet, l'envolée des prix des céréales et des oléagineux fait grimper le coût des aliments pour animaux (qui en décembre 2007 ont progressé en un an de 23,3%).

Graphique 7 : composantes des prix de production agricole



Source : INSEE

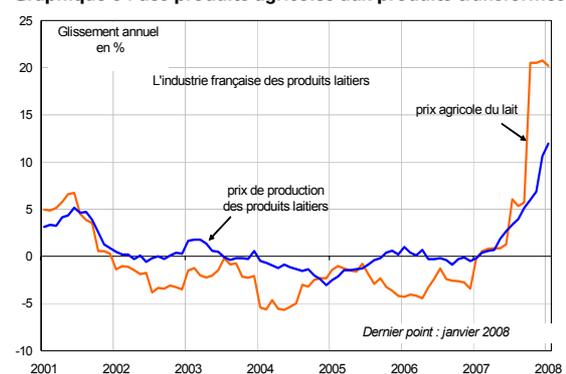
Ce phénomène est également amplifié par la hausse des prix pétroliers, qui influe sur le coût des moyens de production agricoles. L'envolée des prix des produits pétroliers provoque non seule-

ment la hausse des prix des engrais (produits dérivés du pétrole, ces derniers ont progressé en décembre de 24% en rythme annuel) mais augmente également le coût d'exploitation des cultures et de transformation (notamment de transport) des produits agricoles.

2.3 Le renchérissement des prix de production agricoles se répercute sur les prix des produits des IAA via la hausse d'une partie des coûts de consommations intermédiaires (CI)

L'envolée des prix des produits agricoles de base et de l'énergie se diffuse ainsi au coût de fabrication des produits alimentaires transformés. Les industriels de l'agro-alimentaire reportent alors ces hausses au niveau des prix de vente à la distribution, hausse que les distributeurs répercutent à leur tour sur les prix de vente aux consommateurs.

Graphique 8 : des produits agricoles aux produits transformés



Source : INSEE

Les prix de production des produits des industries agro-alimentaires (IAA) ont accéléré à la mi-2007 passant d'une progression en rythme annuel de 2,9% en juillet

(9) L'élevage hors sol est un type d'élevage intensif qui utilise des aliments pour animaux issus de l'industrie agro-alimentaire et non des produits de l'exploitation agricole dans lequel il est pratiqué.

2007 à une progression de 8,5% en décembre 2007. Cette accélération s'observe particulièrement dans les prix des céréales et des aliments pour animaux ainsi que dans ceux des produits laitiers. Ces derniers subissent l'envolée des cours mondiaux du beurre et de la poudre de lait en 2007, suivie par la hausse plus tardive des prix de la production agricole nationale de lait.

Le coût des matières premières agricoles ne représente qu'une partie des déterminants des prix de production des IAA, qui dépendent aussi de leurs comportements de marge (fonction *in fine* des conditions de concurrence) ainsi que des autres coûts des industriels comme les salaires ou le prix d'autres consommations intermédiaires (tout comme pour les agriculteurs) et les prestations de service.

En 2004¹⁰, 34% des CI des IAA sont des produits issus de la branche agricole, 30% sont eux-mêmes des produits des IAA, 9% sont des biens intermédiaires (matières plastiques notamment), 13,6% sont des services aux entreprises et un peu plus de 3% sont des consommations énergétiques (pétrole et électricité). A un niveau plus fin, la part des produits agricoles de base dans les CI est importante dans l'industrie des viandes (60%), du lait (41%) et des céréales (33%).

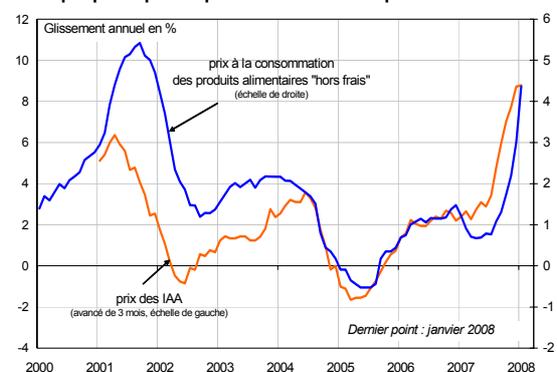
2.4 Les distributeurs font face à des prix d'achat des produits alimentaires auprès des industriels plus élevés, ce qui s'est traduit fin 2007 par des prix à la consommation en forte hausse

A l'été 2007, l'accélération déjà sensible des prix de production des IAA ne s'était pas encore répercutée dans les prix à la consommation des produits alimentaires. Ces

derniers n'ont accéléré qu'avec retard au deuxième semestre 2007 (graphique 9). L'accélération a été particulièrement sensible en décembre dans le secteur des produits laitiers et céréaliers. Cette réaction avec retard des prix à la consommation peut faire craindre une poursuite pour la première moitié de l'année 2008 de la répercussion de l'envolée continue des prix des produits des IAA. Néanmoins, l'analyse de la dynamique de court terme de ces prix de production montre que le pic du choc semble être atteint : les prix progressent toujours fortement mais semblent décélérer depuis fin 2007 (voir graphique en première page).

Prix de production et de consommation sont bien corrélés, mais les relations entre industriels et distributeurs qui déterminent *in fine* la marge de chacun d'entre eux influent aussi beaucoup sur la formation du prix final payé par le consommateur.

Graphique 9 : prix de production des IAA et prix de consommation



Note : ce graphique illustre le fait que les variations du rythme d'évolution des prix de production des IAA se répercutent généralement avec 3 mois de retard sur les prix à la consommation des produits alimentaires.

Source : INSEE

3. Les réformes successives dans la grande distribution opérées depuis la mi-2004 en France

En 2004-2006, suite à l'enclenchement d'une série de mesures visant à réduire les prix des produits de la grande distribution, on a constaté un ralentissement sensible des prix de consommation alimentaires en France par rapport aux voisins européens.

En effet l'engagement commun des distributeurs et de leurs fournisseurs en faveur de baisses de prix dans la grande distribution en 2004 («accords Sarkozy») a été renforcé par l'entrée en vigueur de la loi Dutreil réformant progressivement le calcul du seuil de revente à perte défini par la «loi Galland» (voir encadré 3 sur l'intégration des marges arrière dans le calcul¹¹) en 2006 et 2007. Ces mesures se sont traduites par des prix dans la grande

distribution beaucoup moins dynamiques que dans les autres formes de vente¹². Entre juin 2004 et février 2008, la hausse des prix dans la grande distribution est inférieure de 3,7% à celle des prix dans les autres formes de distribution.

L'ensemble de ces mesures aurait à ce jour eu un impact à la baisse de 0,5 point sur les prix à la consommation depuis la mi-2004, soit une baisse de 0,15 point d'inflation par an (voir graphique 10¹³). Les effets de ces mesures semblent s'être essouffés au dernier trimestre 2007, où l'évolution des prix dans la grande distribution a été en ligne avec celle dans les autres formes de vente.

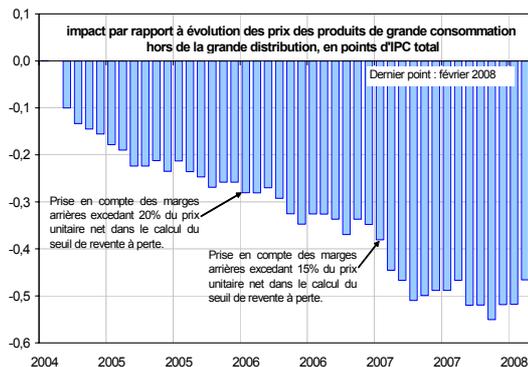
(10) Chiffres issus du tableau des entrées intermédiaires des comptes annuels 2004. Ces données sont les plus récentes pour une ventilation assez fine des sous-secteurs de l'agro-alimentaire.

(11) voir Borsenberger, Doisy (2006) : « les relations entre fournisseurs et distributeurs », *Trésor Eco* n°3.

(12) Les autres formes de vente incluent les petits commerces et les «hard discount». Ceux-ci sont globalement peu touchés par la réforme.

(13) Pour mesurer l'impact des réformes sur les prix, nous comparons l'évolution des prix de grande consommation dans la grande distribution avec celle observée dans les autres formes de vente, non concernées par les accords de 2004 et par la réforme de la loi Galland.

Graphique 10 : impact cumulé sur l'IPC des accords depuis 2004



Source : INSEE

La réforme introduite par la loi pour le développement de la concurrence au service des consommateurs («loi Chatel», voir encadré 1) du 3 janvier 2008, qui est entrée en vigueur le 1^{er} mars, devrait permettre à nouveau d'atténuer l'impact haussier sur les prix de l'envolée du cours des matières premières agricoles.

Pierre-Emmanuel LECOQ, Benjamin RICHARD, Baptiste THORNARY

Encadré 3 : Mode de calcul du seuil de revente à perte et intégration des marges arrières dans son calcul

Les marges arrières désignent des rémunérations ou des remises différées versées par le fournisseur au distributeur. Depuis 1997, la loi Galland définit le seuil de revente à perte comme égal au «prix d'achat effectif» qui comprend le prix des produits figurant sur les factures et toute réduction de prix acquise à la date de la vente. Ce prix, en deçà duquel les distributeurs ne peuvent facturer le produit vendu au consommateur sous peine de lourdes sanctions, ne tenait pas compte des rémunérations différées concédées par les fournisseurs (pour renforcer la mise en avant de leurs produits dans les rayons par exemple).

La loi Dutreil a modifié le calcul du seuil de revente à perte. A partir du 1^{er} janvier 2006, les marges arrières excédant 20% du prix d'achat effectif ont pu être déduites de ce dernier, abaissant par là même le seuil de revente à perte des produits. Cette loi prévoyait également la déduction des marges arrières excédant 15% du prix d'achat à partir du 1^{er} janvier 2007. La loi pour le développement de la concurrence au service des consommateurs dite loi Chatel prévoit la déduction de l'ensemble des marges arrières dans le calcul du seuil de revente à perte. Ainsi le seuil de revente à perte est maintenant strictement égal au vrai coût payé par le distributeur pour le produit (voir tableau).

On suppose ici de manière normative que le niveau moyen des marges arrières reste inchangé depuis 2004, le but n'étant pas d'aboutir à une évaluation exacte du phénomène mais d'illustrer son mécanisme.

Exemple de calcul issu de la déduction d'une partie ou de la totalité des marges arrières dans le calcul du seuil de revente à perte

	Loi Galland 1996-2005	Loi Dutreil janvier 2006	Loi Dutreil janvier 2007	Loi Chatel janvier 2008
Prix d'achat unitaire figurant sur la facture	100	100	100	100
Marges arrières (en % du prix d'achat unitaire)	33,5% ^a	33,5%	33,5%	33,5%
Seuil au-delà duquel les marges sont déductibles		20%	15%	0%
% des marges arrières déductibles		13,5%	18,%	33,5%
Seuil de revente à perte du produit	100	86,5	81,5	66,5

a. En 2004, les marges arrières dans le champ des produits de grande marque représentaient en moyenne 33,5% du prix facturé contre 20% en 1996 avant la mise en application de la loi Galland).

Éditeur :

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi
Direction générale du Trésor
et de la Politique économique

139, rue de Bercy
75575 Paris CEDEX 12

Directeur de la Publication :

Philippe Bouyoux

Rédacteur en chef :

Philippe Gudin de Vallerin
(01 44 87 18 51)
tresor-eco@dgtpe.fr

Mise en page :

Maryse Dos Santos
ISSN 1777-8050

Derniers numéros parus

Mars 2008

n°31. Le National Minimum Wage est-il comparable au SMIC?
Jean BOISSINOT

Février 2008

n°30. Conséquences économiques à long-terme du changement climatique
Joffrey CELESTIN-URBAIN

n°29. Enjeux de l'entrée en vigueur de la directive sur les marchés financiers
Frédéric CHERBONNIER, Séverine VANDELANOITE

Janvier 2008

n°28. Les conditions d'une contribution positive des fonds souverains à l'économie mondiale
Ivan ODONNAT

n°27. Niveau et évolution de la concurrence sectorielle en France
Romain BOUIS